

Communiqué

S'appuyer sur les forces déployées pendant la crise sanitaire pour un édifice hospitalier plus solide.

Paris, le 14 mai 2020 – Après plus de deux mois de gestion de crise sanitaire, la performance de l'hôpital public, en particulier, a été très largement démontrée sur le terrain: mobilisation massive, réorganisation souvent intégrale d'Établissements Publics de Santé, gestion de crise dans la durée, recherche accrue, coopération renforcée...

L'hôpital public a été en première ligne et l'est à nouveau pendant la phase de déconfinement durant laquelle ses responsables doivent assurer les prises en charge urgentes et en évitant les pertes de chance, préparer une possible seconde vague du covid19 et mettre en place des organisations pour éviter la propagation du virus.

On connaît déjà certains des maux dont souffre l'hôpital : Le niveau insuffisant de l'ONDAM ou de l'investissement notamment. L'Hôpital Public a dans ce cadre plus que jamais besoin de mesures rapides et fortes. Au-delà du nécessaire arrêt des plans d'économies successifs, cette pandémie doit aussi nous permettre de capitaliser sur les bonnes pratiques et innovations qui auront émergé dans toutes les sphères de la santé afin de donner à l'hôpital public la place pleine et entière qui doit être la sienne.

La mobilisation des Hôpitaux Publics pendant cette période de pandémie ne fait que confirmer, une fois encore, les valeurs portées par celles et ceux qui les font vivre. La réponse à cette crise sanitaire démontre la force de cette **véritable chaîne d'union de soins** que forment tous les acteurs de la prise en charge hospitalière. **L'Hôpital Public est et restera l'un des piliers essentiels de l'édifice républicain.**

Force est de constater que **l'ensemble de la communauté hospitalière s'est une fois encore mobilisée** pour soigner et contribuer avec force à éviter la propagation du COVID 19. Le collectif hospitalier a été à l'œuvre dans les établissements de santé **démontrant sa complémentarité et son engagement commun**. Il a fait preuve **d'agilité et d'audace pour lutter contre le COVID** : deux savoirs faire qui seront indispensables pour l'après pandémie.

La période sombre que nous traversons témoigne bien que l'adaptation et la réactivité ont été le fruit de **décisions co-construites entre les acteurs, en intelligence et en complémentarité de compétences et de formations**. Médecins, soignants ont à leurs côtés les directrices et directeurs et les équipes administratives, techniques et logistiques. La gouvernance hospitalière a su être au rendez-vous de ce défi de taille. Aujourd'hui, cela serait d'un autre temps que de **replonger dans des débats stériles opposant les médecins aux directeurs**. Chacun a une place forte au côté de l'autre, ne lésant pas l'autre dans la différence mais l'enrichissant. Il n'est point question de monopole par l'un de la santé publique et par l'autre de la gestion et du management. L'œuvre est collective et s'appuie sur des compétences médicales, paramédicales et managériales issues de formations de haut niveau et s'entremêlant dans la chaîne de décision, avec des responsabilités liées à la place de chacun.

Cette épreuve assurée depuis plus de deux mois par la communauté hospitalière nous amène à mettre en perspective des éléments qui pourront être des clés de reconstruction de

Contact :

Elodie Doreau / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence-adh@ghu-paris.fr

l'Hôpital Public, dans le respect des valeurs auxquelles l'ADH est attachée et dans le souci d'un Service Public Hospitalier moderne, adaptatif et agile.

Ainsi, **l'organisation territoriale de l'offre de soins doit être confortée** avec notamment une **gouvernance territoriale des GHT plus opérationnelle**. De même, la **coopération avec les autres acteurs de santé mérite d'être développée, tout particulièrement avec les EHPAD dont les liens avec les établissements sanitaires doivent être impérativement renforcés**. Les EHPAD ne doivent pas être isolés. Ils doivent s'appuyer sur des ressources dont les structures sanitaires peuvent leur faire bénéficier.

D'autre part, au-delà d'un ONDAM adapté, du nécessaire soutien à l'Investissement des Hôpitaux ainsi que de l'arrêt impératif des coups de rabots budgétaires, la construction de l'offre de soins, et dans ce cadre l'organisation hospitalière, ne peuvent plus être pensées prioritairement au travers du prisme de la régulation budgétaire. Une régulation par la santé publique et par la qualité s'impose.

L'ADH n'a par ailleurs eu de cesse de demander à **renforcer l'attractivité de l'Hôpital Public**, en offrant notamment aux hospitaliers des perspectives de carrière, de rémunération et d'exercice plus attractives, qui tiennent compte de l'investissement professionnel. **Une vraie reconnaissance est indispensable** pour l'ensemble de ces acteurs.

Enfin, souvent annoncée, rarement mise en œuvre, **la simplification est souhaitée par tous. On ne pourrait se satisfaire de la bureaucratisation des hôpitaux. Lors de cette crise, nous avons goûté à la saveur de la dérégulation, nous avons humé l'air de la simplification des circuits décisionnels. Cette dérégulation, les Agences Régionales de Santé peuvent et doivent aussi en être les acteurs et effecteurs.** Cette demande est puissante chez les hospitaliers : tout en comprenant les réalités administratives et les contraintes économiques, ils expriment un sentiment de saturation totale devant le formalisme et le poids des règles qu'ils ont à appliquer. La crise sanitaire renforce très clairement cette demande. **Il faut davantage de souplesse, de simplification et d'autonomie dans l'action. Il faut accélérer les processus de décision et libérer toutes les énergies**, en identifiant des actions simples, concrètes, viables rapidement. Une réorganisation du système de santé ne pourra pas aboutir sans cela. **Dans ce cadre, la question de la gouvernance doit aussi être perçue, sans combat idéologique, dans cette force de l'énergie collective.** Sans imposer un carcan identique dans chaque Etablissement Public de Santé. Mais en laissant aux établissements le soin, eu égard à leur taille notamment, d'organiser leurs circuits décisionnels en tenant compte de la dimension collective de l'action, de la nécessaire co-construction, sans oublier que la décision engendre la responsabilité.

Vincent PrévotEAU, président

et le bureau de l'ADH

Contact :

Elodie Doreau / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence-adh@ghu-paris.fr